

Envoi par courriel

Québec, le 16 juin 2017

Monsieur Yvan Cliche  
Délégué commercial – Approvisionnement énergétique  
Gestion et optimisation des Approvisionnements  
Direction – Direction Approvisionnement en électricité, tarifs et conditions de service  
Complexe Desjardins, tour Est, 24e étage  
Montréal (Québec) H5B 1H7

**Objet :** Consultation publique sur les enjeux liés à l'implantation d'éoliennes dans  
l'habitat floristique protégé de la Dune-du-Nord aux Îles-de-la-Madeleine  
(Question du 16 juin 2017 – DQ11)

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission désire obtenir de l'information  
complémentaire, vous adresse la question suivante :

Sur la base des données les plus récentes, quel est le coût de revient de l'électricité  
(¢/kWh) pour le réseau des Îles-de-la-Madeleine? Le coût de revient était annoncé à  
34 ¢/kWh pour 2012 selon cette source :

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES (2016). *Une stratégie  
énergétique pour les îles-de-la-Madeleine*, Document de consultation, Adopté par le conseil  
d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine en séance ordinaire le 9 février 2016, p. 12

[En ligne : [www.muniles.ca/wp-content/uploads/2016-01-26\\_Document-de-consultation.pdf](http://www.muniles.ca/wp-content/uploads/2016-01-26_Document-de-consultation.pdf)].

La commission souhaite recevoir la réponse **d'ici le 19 juin prochain**, compte tenu de  
l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions  
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

## Annexe de questions de la commission du BAPE du 9 mai 2017 – DQ1

1. Sur les 67,2 MW de puissance installée à la centrale thermique des Îles-de-la-Madeleine, quelle est la production effective d'énergie ?
2. Le projet de parc éolien est-il considéré comme un projet pilote de jumelage éolien-diésel ? Dans l'affirmative, veuillez expliquer pourquoi.
3. La durée de vie de la centrale thermique serait-elle prolongée si le projet de parc éolien était autorisé ?
4. Quelle est actuellement la quantité annuelle de gaz à effet de serre (GES) émise par la centrale thermique ? Les émissions de GES ont-elles augmenté depuis 2012 ? Veuillez expliquer pourquoi.
5. Advenant la réalisation éventuelle du projet de parc éolien, la production d'énergie à la centrale thermique serait-elle réduite d'autant que l'énergie renouvelable fournie ?
6. Avec le jumelage éolien éventuel de 6 MW (puissance installée), de combien seraient réduites les émissions de GES de la centrale thermique en tenant compte de l'efficacité du système en place actuellement ?
7. L'exploitation de l'éventuel parc éolien aurait-il un effet significatif sur les quantités de diésel importées par bateau, par exemple en réduisant le nombre de navires ?